

Quartier Jardin des Plantes

Compte Rendu
Séance du
29/06/2016



Conseil de Quartier



Ordre du Jour :

1. Projet de la Bagagerie porté par l'association « Cœur du cinq »
2. Festival Sénior dans le 5^{ème} arrondissement
3. Projet de construction d'immeuble au 25, rue Poliveau, par COGEDIM
4. Budget d'investissement des conseils de quartier et budget participatif

1. Projet de la Bagagerie porté par l'association « Cœur du cinq ».

Témoignage de Monsieur Eric DEVILLIERS, bénéficiaire, et conseiller d'administration à « Bagagerie cœur du cinq ».

Monsieur Éric DEVILLIERS, explique qu'il a lui-même été dans la rue, avant d'intégrer un centre d'hébergement. C'est pourquoi, il lui a semblé important de créer un lieu utile aux personnes en situation d'errance.

Habitué de l'association « Cœur du Cinq », Monsieur Eric DEVILLIERS a constaté le nombre important de Personnes Sans Domicile Fixe dans la capitale, et celui restreint de bagagerie à leur disposition. C'est pourquoi, Charles GAZEAU, président de l'association, et lui-même ont eu l'idée de ce lieu d'accueil, d'écoute, et de socialisation autour d'un café.

Les bénéficiaires pourront y laisser leur bagage dans la journée et les récupérer le soir. Cela leur permettra d'accomplir leurs démarches (Inscription et/ ou rendez-vous à Pôle Emploi, à la CAF, etc...). Les inscrits seront recommandés par des associations partenaires : le Cœur du Cinq, le Secours Catholique, l'Ordre de Malte, voire la Mairie du 5^e arrondissement et celle de Paris. La capacité d'accueil du lieu est de 54 personnes, soit 54 casiers mis à disposition.

Présentation du projet de Bagagerie par le Président de l'association « cœur du cinq ».

Monsieur Charles GAZEAU, Président de l'association « Cœur du Cinq » implantée depuis 12 ans au 24, rue Daubenton, a créé l'association « Bagagerie Cœur du Cinq », entité indépendante. Celle-ci sera située au 12, rue Daubenton, en lieu et place de l'ancienne PMI dans un lieu de 121m².

Monsieur Charles GAZEAU a à cœur que ce projet soit partagé et contribue au mieux vivre ensemble, le moteur étant la rencontre entre les personnes qui ont un toit et ceux qui n'en ont pas. Chacun sur un principe d'échange, pouvant s'apporter mutuellement. L'objectif est double. :

* Pour les personnes en situation d'errance, il s'agit d'avoir un lieu où déposer leurs effets personnels 365 jours par an, le matin entre 7h30 et 10h00, et le soir entre 19h30 et 21h00

avec 54 casiers de dimension adaptée (80 cm x 80 cm x 90 cm). Les horaires pourraient être changés tenant compte des besoins des futurs bénéficiaires.

* Le deuxième objectif est de changer le regard porté sur les personnes sans domicile fixe comme cela été le cas pour les membres de l'atelier d'écriture de Cœur du Cinq, ayant participé au « Quartier du Livre », sous le pseudonyme « Arthur des Jardins » et qui sont arrivés parmi les trois premiers. Également, Samuel, aujourd'hui vice-Président de l'association a connu la rue, et a écrit un livre intitulé : « *Je me fais la belle* ».

Poète, ses poèmes ont été édités. La démarche est donc citoyenne, en redonnant une autonomie à ces personnes. De plus, la bagagerie est accessible aux personnes handicapées.

Trois pôles viendront renforcer les ressources humaines : les habitants du quartier, qui sont vivement invités à participer ; l'Ordre de Malte pour le renfort de bénévoles et le secours catholique.

Réponses aux questions des riverains.

* *Présence de douches ?* Les bains douches étant plus faciles d'accès, à des horaires plus disponibles, il n'y aura pas de douches, mais une laverie, et des cabines pour se changer.

* *Financement et Genèse du projet ?* La Mairie de Paris finance ce projet à hauteur de 85 % d'investissement, et 50 % de fonctionnement. Madame La Maire Florence BERTHOUT affirme sa volonté de soutenir également financièrement ce projet qu'elle a porté et impulsé, à la suite de sa rencontre avec Monsieur Charles GAZEAU.

Madame La Maire, Florence BERTHOUT, a d'ailleurs organisé un comité de vigilance sociale réunissant tous les mois le commissariat de police, la coordinatrice des maraudeurs, les services de la ville, la Direction de la Prévention et de la Protection ; qui assurent un réel suivi des situations rencontrées.

* *Personnel de l'association et formation à une écoute bienveillante ?* Monsieur Benjamin ISARE, adjoint à la Maire du 5^{ème}, en charge de la Démocratie Locale, et de la vie associative invite Monsieur GAZEAU à se rapprocher de l'association SOS amitié, rue Linné à Paris 5^{ème} qui forme des bénévoles à l'écoute de personnes en détresse psychologique.

Monsieur GAZEAU explique qu'un psychologue de Sainte-Anne, vient anonymement à raison d'une fois tous les 15 jours. L'association travaille également en partenariat avec le centre médico-psychologique.

2. Présentation des Estivales.

Les Estivales, vecteur de lien social et de lutte contre l'isolement de nos aînés.

Madame Flora KALOUSTIAN, 3^{ème} adjointe à la Maire du 5^{ème} arrondissement, Chargée des seniors, du lien intergénérationnel et du handicap prend la parole afin de présenter les Estivales Séniors – 3^{ème} édition. Les Estivales Séniors se tiendront à la Mairie du 5^{ème}, du Lundi 18 Juillet 2016 au Mercredi 31 Août 2016, de 15 heures à 17 heures, à l'exception des week-ends. Pour une bonne organisation, et pour le bien-être des participants, les personnes intéressées se préinscrivent à l'aide d'un bulletin, joint au programme, et diffusé au préalable par voie postale ou électronique, 3 semaines à 1 mois avant le début de l'événement.

L'inscription aux ateliers est confirmée aux participants de la même manière, ou par téléphone. Les Estivales sont prioritairement destinées aux Séniors. Le but étant de lutter contre leur isolement, et de favoriser le lien social à l'aide d'ateliers conviviaux. Madame Flora KALOUSTIAN réaffirme cet objectif et précise que toute personne souhaitant participer sera intégrée dans la mesure du possible.

Madame la 3^{ème} adjointe détaille le programme de cette manifestation qui comporte : ateliers culinaires ; remise en forme (cours de danse, gymnastique, danse espagnole, polynésienne réservée traditionnellement aux femmes, yoga, sophrologie) ; conférences ; concerts ; visite du patrimoine culturel du 5^{ème} arrondissement.

3. Projet de construction d'immeuble au 25, rue Poliveau, par COGEDIM

✚ Présentation du projet de construction de l'immeuble 25, rue Poliveau, par Monsieur CHEVALIER, société COGEDIM.

Ce projet est prend place sur garage existant, et développe 37 logements. Monsieur CHEVALIER présente les différents aspects de ce projet, et se met à disposition pour répondre aux questions des riverains.

27 logements seront en vente libre, 10 logements appartiendront au parc social (filiale de Paris Habitat). Ce lieu est actuellement un garage automobile Mercedes-Benz, qui n'est plus exploité, situé en cœur d'îlot, l'immeuble en cours de réhabilitation est invisible de la rue. La conception de ce projet a été confiée à Monsieur Vincent CORTES, architecte. Il s'inscrit dans une copropriété existante. Le bâtiment final comptera 5 étages ; actuellement, c'est un parking-silo, avec des demi-étages, qui montent comme une tour. Il y aura donc un étage de plus que le projet existant, par l'apposition de deux barrettes.

Les planchers, les murs, et des structures du garage seront conservés. Certains planchers seront démolis pour les adapter à la construction de logement.

Monsieur CHEVALIER rappelle que cette opération a été initiée en 2012 et menée en concertation avec la copropriété du 25, rue de Poliveau. Un permis de construire a été déposé, obtenu, et affiché légalement.

✚ Phase du chantier

Globalement, le chantier se fera en cinq grandes phases :

1. Les travaux préparatoires s'étaleront sur trois mois, avec une phase de démolition pour la création des patios et la démolition des différents murs en quatre mois.
2. Le gros œuvre durera cinq mois, avec la structure et l'ajout de certains murs pour la re-disposition de certains appartements.
3. Enfin, il y aura le montage des cloisons, les peintures et les finitions, qui s'étaleront sur dix mois.
4. Il y aura ensuite une enveloppe bien fermée, qui gênera le moins possible les riverains.
5. Une opération de désamiantage, sera menée avec des sas de protection, et en toute sécurité.

✚ Sécurité et amiante:

Un coordinateur Santé Protection et Sécurité (SPS) est missionné pour s'assurer que les règles en vigueur sont respectées. Avant de désamianter, un plan de retrait est déposé auprès de l'administration. L'administration dispose alors d'un mois pour faire part de ses observations. À l'issue, le désamiantage est possible avec une méthodologie spécifique, et un confinement particulier, sous la garde du coordinateur SPS. Un bureau de contrôle engage sa propre responsabilité. Le SPS s'assure que tout est réalisé correctement.

✚ Horaires du chantier, nuisances sonores et atmosphériques :

La Ville de Paris prévoit des horaires de chantier dans son règlement, de 8 heures à 18 heures, du lundi au vendredi, et exceptionnellement le samedi en cas de retard.

Concernant les nuisances, il existe une charte chantier mise en œuvre sur chacune des opérations, qui prend en compte les mesures de nettoyage, la poussière et les nuisances

sonores. Tout a été prévu pour un minimum de nuisance comme la conception d'éléments préfabriqués en usine.

Il n'y aura pas de grandes grues chantier, mais des petites grues mobiles, et la majorité de la manutention se fera à la main, par les ouvriers et avec un petit outillage.

✚ *Boîte aux lettres à disposition des riverains pour toute question, rue poliveau, accessible de la rue :* Une boîte aux lettres sera à disposition pour accueillir les remarques des riverains. Monsieur CHEVALIER reste à disposition pour répondre aux questions, et aux remarques y compris durant la phase de travaux.

✚ *Places de parking :*

Les copropriétaires ont exprimé le désir de ne pas voir de voitures passer sous le porche, il n'y aura donc pas de places de parking. Cependant, des parkings appartenant à Paris Habitat sont disponibles à la location dans deux rues à proximité.

✚ *Emplacement des ALGECO:*

L'entreprise de construction n'est pas encore nommée mais deux places de stationnement seront balisées pour permettre aux ouvriers de se changer dans des ALGECO. Madame La Maire Florence BERTHOUT, fait remarquer que cela doit être vu avec les services de la Mairie, afin que les habitants alentours ne soient pas gênés. C'est un plan de principe qui n'a pas été validé par les services de la mairie du 5^{ème}.

✚ *Végétalisation :*

Il est prévu une végétalisation des lieux qui permettront également de cacher la tuyauterie apparente.

✚ *Calendrier des opérations :*

Le calendrier des travaux fera l'objet d'une autre réunion, une fois qu'il sera déterminé. La question des emprises de chantier fera l'objet d'une réunion entre Madame La Maire, Florence BERTHOUT, Madame Hélène HAUTVAL et les services concernés.

Madame la Maire propose également qu'une réunion de travail ait lieu avec Mme l'Adjointe chargée de l'urbanisme, afin de discuter de ce qui pourra le moins incommoder les riverains, tout en répondant aux attentes du chantier.

4. Budget d'investissement des conseils de quartier et budget participatif

✚ *Les budgets d'investissement du Conseil de quartier, proposition d'un ralentisseur sur demande des riverains par Hélène HAUTVAL, adjointe à la Maire en charge de la propreté, de la voirie et des espaces verts.*

La totalité de l'arrondissement et les parties avec des établissements scolaires, sont en «zone 30» exceptés le boulevard Saint-Michel et la rue Saint-Jacques. Les riverains de la rue Buffon, et ceux de la rue de la Clef, ont sollicité l'installation de ralentisseurs. C'est pourquoi Madame HAUTVAL propose d'installer des ralentisseurs dans ces deux rues.

✚ *Propreté et dégradation des panneaux.*

Madame Hélène HAUTVAL rappelle qu'en cas de signalétique dégradée, le signalement est possible directement à la Mairie de Paris, via l'application « Dans ma Rue », sur internet, ou par téléphone. Si cela ne fonctionne pas, Madame Hélène HAUTVAL reste à disposition.

La séance est levée.

Le prochain conseil de Quartier Jardin des Plantes aura lieu le jeudi 3 Novembre 2016 à 18h30 en salle Paul Pierrotet, à la Mairie du V^{ème}, 21 place du Panthéon